
**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE CALIXA-LAVALLÉE**

Séance ordinaire du conseil de la municipalité de Calixa-Lavallée tenue à la Salle communautaire du 771 chemin de la Beauce le 4 février 2025, à compter de 19h00.

Sont présents :

Mesdames les conseillères Sabine Paquet et Pascale Renzo Charbonneau ainsi que Messieurs les conseillers Daniel Jacques, Claude Lacasse, Bruno Napert, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Daniel Plouffe.

Madame Pénélope Larose, directrice générale et greffière-trésorière, assure le greffe.

1- OUVERTURE DE LA SESSION

Monsieur le maire constate le quorum et déclare la séance ouverte.

2025-02-08

2- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Claude Lacasse, appuyé par la conseillère Sabine Paquet et unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté, tel que présenté.

ADOPTÉE

- 1- Ouverture de la séance et constat de quorum
- 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3- Lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 janvier 2025
- 4- ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - a) Affaires découlant de la séance ordinaire du 14 janvier 2025 : suivi
 - b) Lecture et adoption des comptes
 - c) Dépôt des documents :
 - i. Rapport sur la gestion contractuelle pour l'année 2024
 - ii. Liste détaillée des contrats comportant une dépense de plus de 2 000\$ et ayant une dépense totale dépassant 25 000\$ par fournisseur pour l'année 2024
 - iii. Déclaration des apparentés
 - iv. Bilan de l'escouade verte – MRC
 - d) Représentante désignée du Réseau Biblio de la Montérégie - Nomination
- 5- BÂTIMENTS ET PROPRIÉTÉS MUNICIPALES
 - a) Rapport du représentant
- 6- SÉCURITÉ CIVILE ET PRÉVENTION DES INCENDIES
 - b) Rapport du représentant
- 7- VOIRIE ET AQUEDUC
 - a) Rapport du représentant
- 8- URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE
 - a) Rapport du représentant
- 9- ENVIRONNEMENT
 - a) Rapport du représentant
- 10- CULTURE ET PATRIMOINE
 - a) Rapport du représentant

b) Motion de félicitations – Élie Paquet

11- LOISIRS

a) Rapport du représentant

12- AUTRES DOSSIERS

- a) Courant collectif – Futur projet éolien
- b) Projet d'acquisition de l'église
- c) Refonte du site Internet et de l'image de marque de la Municipalité
- d) Aménagement du parc Calixa-Lavallée

13- CORRESPONDANCE

14- PÉRIODE DE QUESTION

15- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2025-02-09

3- LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 14 JANVIER 2025

Il est proposé par la conseillère Pascale Renzo Charbonneau, appuyée par la conseillère Sabine Paquet et unanimement résolu :

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 janvier 2025, tel que déposé.

ADOPTÉE

4- ADMINISTRATION GÉNÉRALE

a) Affaires découlant de la séance ordinaire du 14 janvier 2025

La directrice générale mentionne que le suivi des décisions découlant de la séance a été effectué.

b) Lecture et adoption des comptes

2025-02-10

CONSIDÉRANT le dépôt des comptes payés et à payer du 15 janvier 2025 au 4 février 2025 au montant de 96,202.05\$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Claude Lacasse, appuyé par le conseiller Daniel Jacques et unanimement résolu :

QUE la liste des comptes en date du 4 février 2025 au montant de 96,202.05\$ soit approuvée.

ADOPTÉE

c) Dépôt des documents

- i. Rapport sur la gestion contractuelle pour l'année 2024
- ii. Liste détaillée des contrats comportant une dépense de plus de 2 000\$ et ayant une dépense totale dépassant 25 000\$ par fournisseur pour l'année 2024
- iii. Déclaration des apparentés
- iv. Bilan de l'escouade verte – MRC

d) Représentante désignée du Réseau Biblio de la Montérégie - Nomination

2025-02-11

Sur proposition du conseiller Bruno Napert, appuyé par le conseiller Daniel Jacques, il est résolu à l'unanimité :

DE NOMMER la conseillère Sabine Paquet à titre de représentante de la Municipalité pour siéger à l'assemblée annuelle du Réseau Biblio de la Montérégie.

ADOPTÉE

5- BÂTIMENTS ET PROPRIÉTÉS MUNICIPALES

a) Rapport du représentant

Le conseiller Claude Lacasse mentionne qu'il n'y a rien de particulier à signaler.

6- SÉCURITÉ CIVILE ET PRÉVENTION DES INCENDIES

a) Rapport du représentant

Le conseiller Daniel Jacques mentionne que depuis la diminution de la vitesse sur la rue Labonté, une amélioration de la conduite des véhicules a été constatée.

7- VOIRIE ET AQUEDUC

a) Rapport du représentant

Le conseiller Bruno Napert fait mention des travaux sur le réseau en lien avec le bris d'aqueduc survenu le 22 janvier dernier.

8- URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

a) Rapport du représentant

Le conseiller Bruno Napert mentionne qu'il n'y a rien de particulier à signaler.

9- ENVIRONNEMENT

a) Rapport du représentant

Le conseiller Claude Lacasse mentionne qu'il n'y a rien de particulier à signaler.

10- CULTURE ET PATRIMOINE

a) Rapport du représentant

La conseillère Sabine Paquet mentionne que le souper culturel du 22 mars arrive à grands pas et demande aux citoyens de réserver leur date pour y participer en grand nombre.

b) Motion de félicitations – Élie Paquet

2025-02-12

CONSIDÉRANT qu'Élie Paquet est un auteur-compositeur-interprète originaire de Calixa-Lavallée ;

CONSIDÉRANT qu'à l'aube de ses 20 ans, Élie Paquet se distingue par sa poésie brute et ses compositions ancrées dans le quotidien ;

CONSIDÉRANT qu'il émerge comme une voix montante de la scène musicale québécoise ;

CONSIDÉRANT qu'il a obtenu une bourse du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) dans le cadre du deuxième appel à projets de l'Entente de partenariat territorial pour les arts et les lettres de la Montérégie pour la réalisation de son premier album et de trois concerts ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Sabine Paquet, appuyée par Claude Lacasse, et unanimement résolu :

QUE le conseil municipal adresse ses plus sincères félicitations à Monsieur Elie Paquet pour l'obtention de sa bourse afin de réaliser et partager ses créations musicales avec le public.

ADOPTÉE

11- LOISIRS

a) Rapport du représentant

La conseillère Pascale Renzo Charbonneau mentionne que la patinoire est toujours en excellente condition et invite les citoyens à venir en profiter.

12- AUTRES DOSSIERS

- a) Courant collectif – Futur projet éolien
- b) Projet d'acquisition de l'église
- c) Refonte du site Internet et de l'image de marque de la Municipalité
- d) Aménagement du parc Calixa-Lavallée

13- CORRESPONDANCE

Il n'y a aucune correspondance à transmettre.

14- PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire ouvre une période de questions pour le public :

Pierre St-Louis, résident du 609 chemin de la Beauce, questionne le conseil sur le bris d'aqueduc. Il questionne également le conseil sur l'achat de l'église et sur le projet des éoliennes.

Louis Tremblay, résident du 645 chemin de la Beauce, questionne le conseil sur le projet des éoliennes et le parc Calixa-Lavallée. Il félicite le conseil pour le point à l'ordre du jour concernant le suivi des dossiers en cours.

François Paquet, résident du 374 chemin de la Beauce, se dit heureux de la motion de félicitations pour Elie Paquet et satisfait de la rencontre tenue le 29 janvier en lien avec le futur projet potentiel d'éoliennes.

Danielle Charette, résidente du 129 chemin de la Beauce, questionne le conseil sur le futur projet potentiel d'éoliennes et démontre son appréciation quant à la rencontre tenue le 29 janvier en lien avec le projet sur les éoliennes. Elle questionne le conseil pour à savoir s'il serait possible d'installer des panneaux extérieurs pour diffuser davantage d'informations aux citoyens. Elle demande également que l'annonce du souper culturel soit affichée sur la première page de l'édition du mois de mars de l'Oiseau-Mouche.

Ayala Peer, résidente du 573 chemin de la Beauce, questionne le conseil concernant les procès-verbaux publiés sur le site internet et questionne également la présence de la régie de Police sur le territoire de la municipalité afin de faire une vigie de la vitesse, entre autres sur le chemin de la Beauce.

Claude Michaud, résident du 747 chemin de la Beauce, demande un suivi sur le dossier Jeannotte.

Marie-Michèle Gagnon, résidente du 357 chemin de la Beauce, questionne le conseil sur le four à pain et les éoliennes. Elle questionne également de mettre sur pieds un comité des loisirs.

15- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2025-02-13

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par la conseillère Sabine Paquet, appuyée par le conseiller Daniel Jacques et unanimement résolu que la présente session soit levée à 19h57.

ADOPTÉE

Daniel Plouffe
Maire

L'assemblée est close.

Je, Daniel Plouffe, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Daniel Plouffe
Maire

Je, _____, directrice générale et greffière-trésorière, certifie que les dépenses autorisées dans cette séance ont des crédits suffisants.

Pénélope Larose
Directrice générale et greffière-trésorière